

Voix en chœur #14

Rencontres chorales à l'Abbaye du Relec

Dimanche 21 juin 2020

Appel à candidatures

En partenariat avec la fédération *Chant choral en Finistère*, l'Abbaye du Relec (Plounéour-Menez) lance un appel à candidature pour l'édition 2020 de cet événement qui met en valeur la diversité du chant choral en Finistère.

L'objectif de cet appel est de sélectionner quatre chorales pour une prestation originale sur le site de l'Abbaye du Relec le dimanche 21 juin 2020.

L'Abbaye du Relec

Fondée au 12^e siècle, l'Abbaye du Relec abrite des moines jusqu'à la Révolution. De leur abbaye, conforme au plan cistercien, il reste encore aujourd'hui quelques bâtiments dont l'église abbatiale, monument composite abritant des éléments architecturaux de l'époque romane à l'âge baroque. La salle capitulaire, espace de réunion de la communauté, caractéristique de l'époque gothique, la fontaine de la place, du 18^e siècle, l'étang et les jardins en douves, sont des témoignages marquants de l'organisation des cisterciens et de l'évolution de leur mode de vie au cours des siècles.

Excellents administrateurs, ils mettent également en place un système de gestion agricole appelée la Quévaise. Son impact sur le paysage et le peuplement des Monts d'Arrée est encore visible aujourd'hui.

Propriété du Conseil départemental du Finistère, l'Abbaye du Relec est aujourd'hui un domaine de 8 ha où s'entremêlent patrimoines naturel et culturel. De grands travaux de rénovation ont eu lieu ces dernières années, dans l'abbatiale (classée Monument historique depuis 1914) et sur les ruines du cloître.

Ces réhabilitations ont permis de redécouvrir des peintures murales dans l'abbatiale, témoin précieux et très surprenant dans une abbaye cistercienne.

L'abbaye, gérée par l'établissement public *Chemins du patrimoine en Finistère* depuis 2006, accueille le public toute l'année et l'invite à découvrir des expositions dont un potager, à assister à des concerts, participer à des animations autour du patrimoine et de la nature ou tout simplement à déambuler le long de l'étang.

Chemins du patrimoine en Finistère

À l'extrême pointe de l'Europe et d'une péninsule étirée entre mer et océan, *Chemins du patrimoine en Finistère* réunit cinq sites patrimoniaux majeurs et tisse entre eux les liens d'une nouvelle politique culturelle.

Le projet culturel de Chemins du patrimoine en Finistère : la diversité culturelle

Dans un monde qui tend à uniformiser et à gommer les distances, les temps et les lieux, le cœur du projet culturel de l'Établissement public de coopération culturelle *Chemins du patrimoine en Finistère* réside dans la diversité culturelle et naturelle.

Cette question s'envisage dans le contexte de la Bretagne, d'une culture qui a su préserver ses traditions sans se départir d'une ouverture au monde et à la modernité. Elle trouve un écho particulier dans les cinq domaines patrimoniaux qui composent l'Établissement : l'Abbaye de Daoulas, l'Abbaye du Relec, le Château de Kerjean, le Domaine de Trévarez et le Manoir de Kernault. Ces domaines, dont les dates de fondation s'échelonnent entre le 12^e et le 20^e siècle, témoignent chacun à leur manière, d'une forme d'innovation souvent empreinte d'apports extérieurs, sans renier les traditions.

Voix en chœur 2020

Cet événement a été créé en 2007 dans ce lieu exceptionnel, afin de montrer la diversité et le dynamisme du chant choral en Finistère. « Voix en chœur » est accessible gratuitement à tous les publics. L'événement se déroule du 14 au 21 juin 2020 et accueille plusieurs types de chorales finistériennes sur une semaine complète.

En 2019, nous avons souhaité réinventer la manifestation, en engageant notamment un partenariat avec la fédération *Chant choral en Finistère* pour le second dimanche de la manifestation. Après le succès de la précédente édition, nous reconduisons l'expérience.

L'idée commune est de créer une proposition originale autour de la rencontre de plusieurs chœurs dans l'acoustique spécifique et remarquable de l'Abbaye du Relec.

Organisation

Bernard Kalonn, avec les chef-fe-s de chœur concerné-e-s, assurera la direction artistique de cet événement. Il propose de tisser une « mise en lien sonore » des différents chœurs sélectionnés.

Les chorales intéressées transmettront leur répertoire, pièces a cappella ou accompagnées d'instruments acoustiques (mais pas de piano).

Une réunion des chefs de chœur permettra en amont de choisir les chants qui construiront le spectacle.

Dimanche 21 juin, la matinée et le début d'après-midi seront consacrés à la mise en œuvre musicale et spatiale du concert.

La prestation publique est envisagée à 17h et durera environ 1h15 à 1h30.

Comment participer ?

Chaque chorale peut candidater **jusqu'au 22 mars**, date limite de dépôt des candidatures.

Les candidatures sont à envoyer par mail à l'adresse suivante : contact@chantchoral29.fr

Les groupes fourniront une présentation de leur chorale (texte et photos) et de l'ensemble du répertoire qu'ils peuvent chanter en concert en juin. De cette liste seront extraits les chants qui formeront le « concert commun ».

Le comité de sélection sera composé de membres de la fédération *Chant choral en Finistère* et de *Chemins du patrimoine en Finistère*.

La volonté des groupes de s'adapter à des conditions originales de représentation, le répertoire de la chorale et le format du groupe seront pris en compte.

Une fois les chorales sélectionnées (fin mars), une première réunion de concertation aura lieu avec les chef·fe·s de chœur au début du mois d'avril, afin de présenter le projet en détail et de choisir les répertoires de chaque groupe.

La participation des chorales sera bénévole comme cela est l'habitude lors de cet événement.

Un moment convivial en commun aura lieu à l'issue des prestations.